

Ordre du jour n°1

Officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires et réservistes de la gendarmerie de l'air,

Le 15 septembre 1943 paraissait le décret qui donnait naissance à la gendarmerie de l'air. 75 ans plus tard, nous sommes réunis pour commémorer cet événement de manière solennelle, célébrant ainsi les liens anciens qui unissent l'armée de l'air et la gendarmerie nationale.

Dès la première guerre mondiale, la nécessité était apparue d'affecter les gendarmes prévôtiaux à la surveillance des terrains d'aviation militaire aménagés aux abords du front. À sa création en 1934, l'armée de l'air bénéficia ainsi d'éléments détachés de la gendarmerie départementale ou de la garde républicaine mobile, pour surveiller ses emprises militaires.

C'est en 1943 que le premier corps de la gendarmerie de l'air fut créé par le comité français de libération nationale. Ce corps comptait alors trois sections et une école pour la formation des élèves gendarmes, complètement intégrées à l'armée de l'air. En 1956, la gendarmerie de l'air devient une formation spécialisée de la gendarmerie nationale, mise pour emploi auprès de l'armée de l'air. Présente dans le monde entier, elle est le trait d'union entre l'armée de l'Air et la gendarmerie nationale.

Forte de son histoire et de ses traditions, la gendarmerie de l'air assure aujourd'hui les missions de « sûreté protection du domaine air » comprenant la surveillance active de la base aérienne et de ses abords ainsi que la recherche du renseignement, le « conseil aux autorités » pour toutes les questions relatives aux missions de police et de sûreté-protection et les missions de polices militaire, administrative et judiciaire. La gendarmerie de l'air enquête sur tous les accidents d'aéronefs militaires français ou étrangers. Ces savoir-faire techniques sont reconnus au-delà de nos frontières, notamment dans le cadre d'opérations extérieures et des partenariats conclus avec des agences et des armées étrangères.

Le dispositif de la gendarmerie de l'air n'a eu de cesse de s'adapter à l'évolution des menaces par un ajustement constant de ses modes d'action. Ses unités ont été réorganisées pour répondre aux profondes transformations de l'armée de l'air. Certaines ont été créées, comme le centre de renseignement opérationnel qui a vu le jour en 2015. La gendarmerie de l'air s'est également préparée à répondre aux différents enjeux, au premier rang desquels se positionne la lutte antiterroriste. Pour cela, elle a pris une série de mesures concrètes et s'est attachée à former ses militaires, notamment en sûreté-protection, en intervention professionnelle, dans la recherche du renseignement.

Modernité et proximité ont toujours guidé les gendarmes de l'air qui bénéficient désormais d'équipements et de matériels leur permettant d'améliorer leur capacité générale à accomplir leurs missions.

La gendarmerie de l'air est résolument tournée vers ses interlocuteurs directs et ses partenaires avec qui elle a développé diverses coopérations au cours de son histoire, à l'image de celle récemment initiée avec la brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention.

Ainsi, depuis maintenant 75 ans, ces différentes évolutions sont le reflet de la capacité d'adaptation et d'innovation de la gendarmerie de l'air. Cet anniversaire nous permet de rendre hommage à l'action de tous ceux qui, en 75 ans, ont activement participé à donner à la gendarmerie de l'air son visage d'aujourd'hui.

Ils sont près de 6000 à avoir servi sous le drapeau de la gendarmerie de l'air et à avoir consacré toute ou partie de leur carrière à ses missions. Je veux aujourd'hui souligner leur engagement constant et leur professionnalisme, qui font honneur à la gendarmerie et à l'armée de l'air.

Comme l'a affirmé le général d'armée André Lanata, lorsqu'il était chef d'état-major de l'armée de l'air : « La gendarmerie de l'Air est une chance pour l'armée de l'Air ». Ces propos montrent combien les capacités de la gendarmerie de l'air en matière de police judiciaire, de renseignement, de contact avec la population notamment, sont précieuses pour l'armée de l'air.

Officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires et réservistes de la gendarmerie de l'air, en ce jour anniversaire, vous pouvez être fiers d'appartenir à la gendarmerie de l'air comme l'armée de l'air est fière de vous compter dans ses rangs. Comme vos prédécesseurs depuis 1943, sachez montrer votre savoir-faire, votre force et votre cohésion, pour que la gendarmerie de l'air contribue demain, comme hier et aujourd'hui, au succès des armes de la France.